



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Sommaire

Avant-propos du président de l'ANCT	04
Entretien avec le directeur général	05
Chiffres clés	06
L'ANCT, partenaire des territoires	07
Le fonctionnement de l'ANCT	08
De l'idée à l'inauguration, un accompagnement tout au long de votre projet	09
Une démarche de transparence et d'amélioration continue	10
Renforcer les outils et améliorer les conditions de travail	38
Nos rendez-vous nationaux	40



PILIER 1 L'accès aux services

PILIER 2 L'accompagnement en ingénierie des territoires

PILIER 3 La cohésion européenne

PILIER 4 Les politiques publiques en faveur des territoires défavorisés

PILIER 5 La production de connaissances

Avant-propos

Depuis sa création, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a su s'adapter aux aspirations locales. C'est dans cet objectif que nous avons poursuivi, avec le directeur général, notre «Tour de France» pour multiplier les échanges avec les élus et les territoires, avec aujourd'hui plus d'une centaine de déplacements en France. Ils nous permettent d'entendre les retours d'expériences de communes engagées dans nos différents programmes et d'être aux côtés des acteurs sur le terrain, afin de mesurer les problématiques auxquelles ils font face. Ces temps d'échanges, comme les congrès d'élus, les forums de l'ingénierie, ou encore l'ANCTour,

sont des moments privilégiés pour renforcer les liens de l'Agence avec nos partenaires. Le succès de ces événements montre que l'ANCT est identifiée et reconnue par les élus et porteurs de projets comme essentielle à l'action publique territoriale.

L'Agence contribue, depuis 5 ans, à sa mission de cohésion nationale confiée par l'État et les ministres en charge en menant des politiques de réduction de la fracture territoriale, selon 5 axes :

- le développement de l'accès aux services publics, commerciaux et numériques;
- la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des territoires les plus fragiles, urbains et ruraux;
- l'appui aux collectivités locales grâce à des outils d'ingénierie adaptés à chaque territoire;

- la coordination et le suivi des fonds européens de cohésion;
- et la production de connaissances à destination des collectivités et acteurs locaux.

Des missions structurées comme des réponses adaptables, selon les besoins exprimés localement.

L'ANCT s'inscrit, en 2024, et depuis sa création, dans une démarche d'amélioration continue et de transparence de son action. En 5 ans, l'ANCT a été le sujet d'une trentaine de rapports d'information et d'évaluation, dont une quinzaine cette dernière année, soulignant parfois des leviers de progression et notant souvent l'utilité des actions menées. Ils sont l'occasion de rappeler l'avancée ainsi que le déploiement effectif et objectif de nos programmes avec des résultats concrets.

En 2024, le succès des différents programmes nationaux pilotés par l'Agence est reconnu : un réseau de 2800 France services, le déploiement de la fibre et du mobile dans les zones rurales avec un taux de couverture ayant triplé, 244 communes accompagnées par Action cœur de ville et 1600 par Petites villes de demain, 2498 villages labellisés Village d'avenir, le développement de 208 Cités éducatives, et l'accompagnement en ingénierie sur mesure de 3621 collectivités depuis 2020.

En 2025, l'ANCT est pleinement mobilisée pour accompagner tous les territoires, en tant que facilitatrice des projets de territoires des élus locaux.



© Fred Lavigne/ANCT



Christophe Bouillon

Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Une action publique de proximité, construite avec les élus

DE QUELLE FAÇON L'ANCT S'ENGAGE-T-ELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES AUPRÈS DES ÉLUS LOCAUX?

Depuis sa création en janvier 2020, l'ANCT s'attelle aux missions qui lui ont été confiées par la loi, et selon les orientations des ministres, pour soutenir les collectivités territoriales qui en expriment le besoin, dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets. Son conseil d'administration est présidé par un élu et comprend 10 représentants d'associations d'élus. La représentation des territoires dans la gouvernance de l'Agence traduit leur participation active à celle-ci, ainsi que dans la mise en œuvre de programmes et dispositifs répondant à des besoins locaux, dans une logique de co-construction ascendante.

L'ANCT est à disposition des acteurs locaux par l'intermédiaire du préfet de département, délégué territorial de l'Agence. Elle est mobilisée pour accompagner les territoires, en subsidiarité des moyens locaux déjà disponibles. Ainsi, 2024 a été la 5^e année de l'ANCT au service des territoires. Un engagement qui se traduit par l'accompagnement de projets de territoires stratégiques pour les élus locaux et un soutien en ingénierie sur mesure, pour la première année, déconcentré à la main des préfets.

L'accès à l'ingénierie a aussi été facilité par l'organisation de guichets de l'ingénierie dans chaque département, de forums de l'ingénierie et la diffusion de cartographies des acteurs locaux.

QUELS ONT ÉTÉ LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024 POUR L'AGENCE?

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives pour l'Agence dans sa mission de cohésion territoriale.

Le programme Villages d'avenir a été lancé par l'État pour revitaliser les communes rurales, avec la mise à disposition de 120 chefs de projets. En politique de la ville a été lancée une nouvelle génération de 333 contrats de ville Engagement quartiers 2030 et est né le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 pour soutenir les initiatives entrepreneuriales dans les



territoires urbains fragilisés. 2024 a été une année festive et sportive, avec l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un événement de communion républicaine, auquel l'ANCT a contribué en distribuant 20000 billets à des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, pour assister à des épreuves. Rendez-vous annuel de l'Agence, l'ANCTour 2024 s'est tenu pour la première fois en région, à Toulouse. Un temps fort qui a rassemblé plus de 1600 élus, partenaires institutionnels, privés et associatifs, pour échanger et partager autour des bonnes pratiques.

QUELLES SONT LES AMBITIONS POUR 2025 DE L'ANCT?

L'année 2025 sera placée sous le signe de la poursuite de l'action pour l'ANCT, venant conforter son rôle de soutien aux besoins locaux.

En 2025, la loi Montagne célèbre ses 40 ans, l'occasion de mettre en lumière les territoires de montagne au service desquels l'ANCT œuvre, notamment par l'intermédiaire des commissariats de massifs et du programme Avenir montagnes depuis 2021. Les rencontres régionales mutualisées des programmes Action cœur de ville (ACV) et Petites villes de demain (PVD), ayant débuté en 2024 et provoquant un réel engouement, vont se poursuivre en 2025. L'enjeu est de favoriser le partage des bonnes pratiques entre les acteurs locaux, notamment les chefs de projets des programmes ACV et PVD. Les missions de l'Agence pour les territoires fragilisés, urbains comme ruraux, se poursuivent avec la préparation des prochains comités interministériels relatifs à la ville (CIV) et aux ruralités (CIR). L'assemblée générale des Territoires d'industrie sera l'occasion de faire le bilan de la phase II du programme.

Après le succès de l'édition toulousaine, l'ANCTour se tiendra cette année à Dijon, le 3 juin 2025, un événement national dans les territoires.



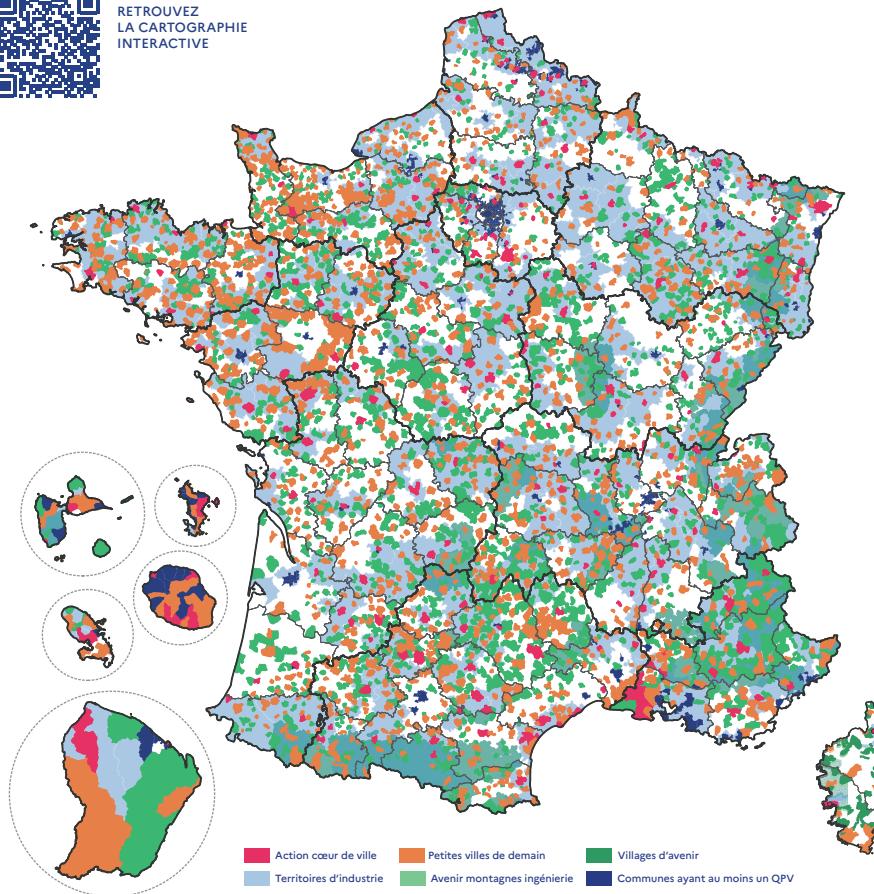
Stanislas Bourron

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

Chiffres clés



RETROUVEZ
LA CARTOGRAPHIE
INTERACTIVE



80 %

des Français habitent dans une commune couverte par au moins un des programmes, soit **54 millions d'habitants** environ, sur 68 millions que compte la France

88 %

des collectivités bénéficiaires comptent **moins de 3 500 habitants**

849 CRTE* signés

sur 853 périmètres définis

*Contrats pour la réussite de la transition écologique

91 %

des locaux raccordables à la **fibre optique**

Accompagnement en ingénierie

2 545

projets accompagnés

43 M€

engagés, en 2024, au titre du budget d'ingénierie



2 800

France services,
dont
143 bus France services



507

tiers-lieux,
dont
407 Fabriques de territoire et
100 Manufactures de proximité



93

appuis opérationnels
sur des projets
d'immobilier
commercial



209

Cités éducatives



946

commerces et
multi services,
dont

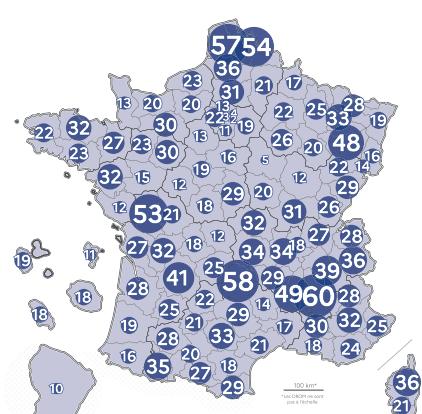
592 grâce au fonds de soutien du commerce rural et

354 grâce au fonds de restructuration des locaux d'activité



84

Cités de l'emploi



Nombre de projets par département accompagnés entre 2020 et 2024

L'ANCT, partenaire des territoires

SOUTENIR LES DYNAMIQUES LOCALES

Depuis 5 ans, l'Agence nationale de la cohésion des territoires accompagne les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs projets de transformation et de revitalisation. Elle agit concrètement aux côtés des collectivités dans quatre domaines : la politique de la ville, la ruralité, la couverture numérique et le soutien des projets des collectivités.

Dans un souci d'égalité des chances entre les citoyens et de développement équitable de tous les territoires, l'Agence accorde un soin particulier aux territoires fragiles - urbains, ruraux, de montagne ou frontaliers - confrontés à des contraintes géographiques ou à des difficultés de toutes natures - démographique, économique, sociale, environnementale, d'accès aux services publics.

DES MODES D'INTERVENTION CIBLÉS

L'ANCT agit aux côtés des acteurs des territoires pour renforcer leurs capacités stratégiques. Pour ce faire, elle agit à travers trois modes d'intervention :

- La mise en œuvre de programmes nationaux territorialisés, comme France services, Action cœur de ville, Petites villes de demain ou Territoires d'industrie, pour décliner les priorités ministérielles ;
- L'ingénierie sur mesure pour aider une collectivité à mettre en œuvre un projet complexe ;
- La production de connaissances pour une appréhension fine de chaque territoire.

UNE ACTION COMPLÉMENTAIRE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient selon le principe de subsidiarité. Cela signifie que quand la réponse existe localement, elle est privilégiée. Mais si aucune solution locale ne peut être trouvée, l'ANCT se mobilise avec le Préfet.

Pour jouer la complémentarité des offres d'ingénierie, l'Agence travaille en lien étroit avec la Caisse des dépôts, le Cerema, l'Ademe, l'Anah et l'ANRU.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : GUIDER L'ACTION DE L'ANCT

Le conseil d'administration, présidé par Christophe Bouillon, maire de Barentin et président de l'Association des petites villes de France, réunit des représentants de l'État, des élus locaux, des parlementaires, des partenaires sociaux, ainsi que d'autres opérateurs et la Caisse des Dépôts. Ensemble, ils définissent les orientations stratégiques de l'ANCT.

METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES

En facilitant l'ingénierie, incluse dans les programmes territorialisés et du sur mesure, l'ANCT permet le déploiement opérationnel des politiques publiques de l'État. L'Agence est placée sous la tutelle des ministères de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et de la Ville, et sous la tutelle administrative de la direction générale des collectivités locales (DGCL) du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation.

L'ANCT à votre rencontre

En 2024, le président et le directeur général de l'Agence ont multiplié les déplacements sur le territoire pour rencontrer les élus et les acteurs de terrain, prendre part aux grands rendez-vous régionaux et inaugurer les réalisations qui ont pris vie.



Un fonctionnement au service du terrain

LE PRÉFET DE DÉPARTEMENT, UN RÔLE PREMIER SUR LE TERRAIN

Le préfet de département est délégué territorial de l'ANCT. Il est la porte d'entrée locale de l'Agence pour tout élu qui souhaite être accompagné. La délégation territoriale assure l'instruction des demandes des collectivités, en lien avec l'ANCT. Au niveau local, les préfets organisent et président les comités locaux de cohésion territoriale (CLCT), afin d'animer le réseau de l'ingénierie locale et des élus, et d'identifier et de suivre les projets locaux.



François Pesneau
Préfet de la Haute-Vienne

TÉMOIGNAGE

Comment votre rôle de délégué territorial de l'ANCT vous permet-il d'accompagner concrètement les élus locaux dans leurs projets ?

RELEVER LE DÉFI DE LA REVITALISATION

Les enjeux écologiques, énergétiques et les contraintes financières nous imposent de faire évoluer les projets pour qu'ils «ménagent» le territoire au moins autant qu'ils l'«aménagent».

C'est ce changement de regard qu'il nous faut faire partager dans le cadre des projets de revitalisation des territoires. Avec les programmes Action cœur de ville, Petites villes de demain et Villages d'avenir, et leur mise en cohérence portée notamment par les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE), les délégués territoriaux de l'ANCT disposent désormais d'un cadre complet et multi-scalaire permettant de couvrir la totalité du champ territorial. En Haute-Vienne, dans des territoires à faible valorisation foncière, la mobilisation des appuis financiers est décisive au regard des coûts de réhabilitation qui dépassent systématiquement les valeurs immobilières.

ACCOMPAGNER POUR PERMETTRE LA CONCRÉTISATION DES PROJETS

En zone rurale, les capacités en ingénierie sont faibles, voire inexistantes. L'appui en ingénierie sur mesure de l'ANCT permet d'agir en fournissant du «cousu main», très souvent en partenariat avec les ressources locales existantes, selon le principe de subsidiarité. Cette ingénierie sur mesure donne l'opportunité à des projets pertinents mais jusque-là laissés, faute d'ingénierie, dans l'angle mort de l'action publique, de connaître une suite, ne serait-ce que, dans un premier temps, en évaluant leur faisabilité. Cet appui à la main des délégués territoriaux renforce la crédibilité de l'État et sa volonté d'être partenaire du développement de nos territoires.



En l'absence de services dédiés en département, le rôle de délégué territorial de l'ANCT peut être difficile à appréhender, tant pour les acteurs extérieurs que pour le délégué lui-même, qui, malgré la réactivité des services centraux de l'agence, peut se trouver parfois démunie. Ce relatif isolement du délégué territorial peut toutefois être assez aisément transcené en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs locaux de la sphère État (délégué territorial adjoint, sous-préfets, délégués à la politique de la ville, direction départementale des territoires, chefs de projet...) pour établir une stratégie d'action.

En Haute-Vienne, cette stratégie s'articule autour de trois axes forts :

JOUER «COLLECTIF» ET MISER SUR LES LOGIQUES DE PARTENARIAT

Le forum de l'ingénierie organisé par la délégation territoriale de la Haute-Vienne en ce début 2025 a mis en évidence la variété des acteurs susceptibles d'accompagner les projets des collectivités.

Dans ce contexte, l'ANCT doit être vue comme un appui - et un état d'esprit - permettant de faciliter, de mettre en relation et d'animer les acteurs au service du territoire. En Haute-Vienne, je travaille au quotidien avec mes équipes à ce que les acteurs du territoire conçoivent l'ANCT comme un outil au service du collectif et non comme une couche supplémentaire d'administration.

De l'idée à l'inauguration

Un accompagnement tout au long de votre projet

EXEMPLE AVEC LA CRÉATION D'UN PÔLE ARTISANAL

REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE à Coulounieix-Chamiers (Dordogne)

Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de Chamiers, à Coulounieix-Chamiers, en Nouvelle-Aquitaine, l'ANCT a déployé un appui en ingénierie complet, depuis les premières études jusqu'à la gestion locative complète du pôle artisanal Cap'Artisans. Le programme a permis la création de 12 ateliers à destination d'artisans locaux. Deux de ces ateliers sont réservés à des personnes en recherche d'emploi issues des quartiers prioritaires.

..... CHIFFRES CLÉS

1200 m²

DE SURFACE CONSTRUISTE

12

ATELIERS DE 78 À 115 M²

3,2 M€

DE BUDGET TOTAL

100 %

DES ATELIERS LOUÉS

1,4 M€

FINANÇÉS PAR L'ANCT

2

ATELIERS RÉSERVÉS À DES DEMANDEURS D'EMPLOI

.....

ACCOMPAGNEMENT ANCT

- MAÎTRISE FONCIÈRE
- PILOTAGE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF
- SUIVI DU CHANTIER
- GESTION LOCATIVE COMPLÈTE
- COORDINATION DES PARTENAIRES
- MOBILISATION DES FINANCIEMENTS (ANCT, FEDER, RÉGION, DÉPARTEMENT...)



2021

Acquisition foncière et cadrage du projet

L'ANCT initie le projet via son pôle Projets et appui opérationnel : identification du site, acquisition du foncier, études préalables et définition du programme immobilier.



2022

Travaux

Pilotage de la démolition des anciens bâtiments et construction de 12 ateliers artisanaux sur 1200 m², avec suivi technique, administratif et financier assuré par l'ANCT.



Mai 2022

Livraison des locaux

Finalisation du chantier et mise en location des premiers ateliers.



2022 - 2024

Commercialisation et gestion locative

L'ANCT assure l'occupation progressive des ateliers, avec un taux de remplissage de 100 % atteint en octobre 2024. Deux ateliers sont réservés à des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires, avec un accompagnement spécifique.



Novembre 2024

Inauguration officielle

Inauguration du pôle Cap'Artisans, symbole de la transformation économique du quartier de Chamiers.



© Grand Périgueux

Une démarche de transparence et d'amélioration continue

Depuis sa création, l'ANCT a fait l'objet de 30 rapports d'évaluation par le Parlement, le Sénat, la Cour des comptes et les inspections ministérielles. Parmi ceux-ci 9 ont été produits en 2024. Ces évaluations permettent de mesurer l'efficacité de ses actions et de vérifier que les programmes qu'elle porte répondent bien aux besoins des élus locaux.



Depuis sa création, l'ANCT a fait l'objet de 30 rapports d'évaluation. Parmi ceux-ci 9 ont été produits en 2024.

Les recommandations formulées au travers de ces évaluations sont systématiquement prises en compte par l'Agence. Ainsi, le rapport de suivi du Sénat, paru fin 2024 sous le titre « ANCT : au diapason des élus », souligne que 80 % des recommandations faites en 2023 ont déjà été appliquées ou sont en cours de mise en œuvre. Ces évaluations sont un outil précieux pour s'assurer que l'action de l'Agence reste en phase avec les attentes des territoires.



80 % des recommandations faites en 2023 ont déjà été appliquées.

Pour renforcer son maillage territorial, l'ANCT a doublé le nombre de chargés de missions territoriaux, qui jouent un rôle clé dans la remontée d'informations depuis le terrain et le dialogue avec les élus locaux. Notre objectif est de simplifier l'accès des collectivités aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets. Pour y parvenir, les préfets, qui agissent comme délégués territoriaux de l'ANCT, se sont aussi mobilisés pour créer des guichets uniques de l'ingénierie au niveau départemental. Enfin, pour améliorer l'accès à l'ingénierie et rendre plus lisible l'offre de services, les préfets ont été invités à cartographier l'ensemble des ressources disponibles dans leur département. Ces guides pratiques permettent aux élus et porteurs de projets d'identifier rapidement les soutiens techniques disponibles.



Notre objectif est de simplifier l'accès des collectivités aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets.

Les résultats obtenus sont concrets et mesurables : revitalisation des centres-villes, soutien aux commerces locaux, développement du numérique, ingénierie sur mesure et montée en compétence des territoires les plus fragiles. Dans tous ces domaines, l'action que l'Agence porte renforce la cohésion territoriale et démontre l'impact tangible des programmes de l'État.

DES RÉSULTATS RECONNUS

« L'ANCT a su répondre à un besoin réel d'ingénierie territoriale, en particulier pour les collectivités les plus petites ou les moins dotées. »

Rapport du Sénat – Commission des finances, des territoires, février 2024.

« Le réseau France services participe incontestablement à la réduction des fractures territoriales. »

Rapport de la Cour des Comptes, septembre 2024.

« Depuis son lancement, le programme [Territoires d'industrie] a su mobiliser les acteurs et créer un espace d'échange sur les enjeux industriels, ce qui a été largement salué par les parties prenantes locales. »

Rapport de la Cour des Comptes, novembre 2024.

« L'intervention de l'ANCT est fortement appréciée des élus locaux. Le dispositif "chefs de projet" est perçu comme un levier opérationnel utile et concret. »

Rapport IGA - IGEDD, novembre 2024.

« L'ANCT apparaît aujourd'hui comme un partenaire de confiance pour les élus locaux. »

Rapport du Sénat – Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation, novembre 2024.

L'accès aux services

DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SERVICES DANS LES TERRITOIRES LES MOINS DOTÉS

L'Agence nationale de la cohésion des territoires améliore l'accès aux services essentiels dans les territoires les moins dotés.

Elle facilite pour cela l'accès aux services publics. L'Agence pilote notamment le programme France services qui permet à chaque citoyen de réaliser ses démarches administratives près de chez lui.

Elle facilite l'accès au numérique, en réduisant la fracture numérique via son soutien à l'installation de la fibre et des réseaux mobiles dans les zones rurales. Elle accompagne également les habitants dans l'usage des outils numériques, en s'appuyant notamment sur le réseau des conseillers numériques.

Elle facilite l'accès aux commerces de proximité, en mobilisant des fonds, en accompagnant des projets en ingénierie et en réalisant des interventions directes en tant que maître d'ouvrage.

Enfin, elle encourage le développement de tiers-lieux : des espaces polyvalents où l'on peut travailler, se former, se réunir et lancer des projets collectifs.

Au travers de ces actions, l'ANCT contribue ainsi à renforcer la cohésion territoriale, partout en France.



France services

Les services publics au plus près des citoyens



Francisque Vigouroux
Maire d'Igny
(Essonne)

« France services a été mis en place en 2020 pour rapprocher les services publics des citoyens et répondre aux besoins exprimés. France services à Igny dépasse les objectifs dont les chiffres de fréquentation sont en augmentation constante (152 passages en janvier 2020 – 821 passages en octobre 2024) sur un bassin de vie d'environ 150 000 habitants. Parmi les perspectives : la pérennité des financements, une coopération plus étroite entre les France services et les opérateurs et la clarification des rôles des conseillers numériques. »

Piloté par l'ANCT, France services garantit un accès équitable aux services publics, avec près de 2 800 maisons France services. Désormais, chaque habitant peut en rejoindre une en moins de 20 minutes. En permettant aux administrés de réaliser leurs démarches auprès de 12 opérateurs nationaux, les maisons France services accompagnent les citoyens au quotidien et contribuent à réduire les inégalités d'accès aux droits. L'ANCT accompagne les collectivités locales dans la création de ces structures. Elle apporte son soutien technique et financier, améliore l'accessibilité et facilite le quotidien des usagers.



© Mulhouse Agglomération - m2A

BUS FRANCE SERVICES LES MULHOUSIENS EXTRÈMEMENT SATISFAITS

Depuis 2021, le bus France services de Mulhouse (Haut-Rhin) parcourt le territoire pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Grâce à l'engagement des conseillers, 12144 accompagnements ont pu être réalisés, avec un taux de satisfaction de 94 %. Pour améliorer davantage l'accueil et le service proposé, le bus a été réaménagé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Lieux innovants, Lieux accueillants mis en place par la Banque des territoires, pour garantir un accompagnement toujours plus efficace.

· CHIFFRES CLÉS ·

2 800
MAISONS FRANCE SERVICES



9 millions
D'USAGERS ACCOMPAGNÉS
SOIT 36 000 USAGERS
PAR JOUR EN MOYENNE

96,7 %
DES USAGERS
SATISFAITS

11,2 millions
DE DÉMARCHES
ACCOMPAGNÉES SOIT 44 000
PAR JOUR EN MOYENNE

87 %
DES DÉMARCHES
ENTIÈREMENT FINALISÉES
DÈS LE PREMIER PASSAGE
EN FRANCE SERVICES

JOURNÉES FRANCE SERVICES AU PLUS PRÈS DES USAGERS

Du 7 au 19 octobre 2024, plus de 5 700 événements ont été organisés dans toute la France pour renforcer la notoriété du réseau. Les journées France services ont permis de mieux faire connaître aux usagers les services proposés au sein des structures France services. Ateliers, permanences et actions de sensibilisation ont été proposés sur tout le territoire. L'initiative, portée par l'ANCT, s'est inscrite dans une démarche d'« aller-vers » les usagers.



Accès aux commerces

Redynamiser les territoires fragiles

L'ANCT soutient l'installation de commerces dans les territoires en déclin en mobilisant financements, accompagnements en ingénierie et interventions directes (rachat de foncier, rénovation, gestion locative, cf. p. 8). Elle accompagne les collectivités dans la requalification des commerces, l'implantation de multiservices en zone rurale et la transformation durable des périphéries commerciales. Pour renforcer l'offre de services de proximité dans les territoires fragiles, l'ANCT s'appuie sur trois fonds : restructuration de locaux d'activité, soutien au commerce rural et transformation environnementale des zones commerciales périurbaines.



Gérard Larrat
Maire de
Carcassonne
(Aude)

«Carcassonne est fière d'avoir été sélectionnée pour le plan de transformation des zones commerciales. Grâce au soutien financier de l'État, la zone de Pech Mary va être entièrement réaménagée : une grande friche commerciale sera transformée pour accueillir de nouvelles activités adaptées à cet espace, et plus de 100 emplois seront créés.»



REDYNAMISATION COMMERCIALE DU CENTRE ANCIEN DE TOULON (VAR)

Depuis plus de 20 ans, la ville de Toulon s'attache à réaménager son centre ancien, notamment en dynamisant le commerce. Avec le soutien du fonds de restructuration des locaux d'activité, un promoteur privé a mené un projet visant à acquérir et restructurer des locaux dans la rue Astour, afin d'y attirer de nouvelles activités de qualité à des loyers abordables.

· · · CHIFFRES CLÉS · · ·

FONDS DE RESTRUCTURATION DES LOCAUX D'ACTIVITÉ

PLUS DE **110**
OPÉRATIONS
SOUTENUES EN 2024

COMMERCE RURAL

PLUS DE **300**
PROJETS SOUTENUS

PLAN DE TRANSFORMATION DES ZONES COMMERCIALES

90
LAUREATS

UNE PINCÉE D'ÉLO ÉPICERIE ITINÉRANTE DANS LES TERRITOIRES RURAUX DE L'AUBE

Depuis début 2024, une camionnette de vente de produits alimentaires en vrac sillonne la plaine de l'Aube. Grâce au fonds de soutien au commerce rural qui a financé l'aménagement de la camionnette, une épicerie itinérante assure désormais des tournées dans 42 communes rurales qui connaissent une vacance commerciale extrêmement élevée.



Accès au numérique

Pour une égalité d'accès pour tous et partout

L'ANCT agit pour que tous les citoyens, où qu'ils vivent, aient accès à une connexion performante et aux services numériques. Elle intervient sur deux volets.

Avec les programmes France Très Haut Débit et France Mobile, elle facilite le déploiement de la fibre et de la 4G dans tous les territoires, y compris les plus isolés. L'objectif : garantir une connectivité de qualité pour accéder aux services publics et renforcer l'attractivité des territoires.

Avec le programme Société numérique, elle soutient aussi les usages : accompagnement des habitants, montée en compétences, inclusion numérique. Elle forme et équipe les médiateurs numériques, dont les conseillers numériques, qui, au quotidien, aident les citoyens à utiliser Internet pour leurs démarches, leurs droits et leur vie sociale.



FORMER LES MÉDIATEURS ET LES AIDANTS NUMÉRIQUES

Porté par l'ANCT, le dispositif Conseillers numériques permet à 4 000 médiateurs numériques de dispenser des accompagnements permettant la montée en compétences numériques des habitants. Et les résultats sont présents puisque 97 % des interviewés déclarent avoir progressé dans leurs usages du numérique. Ces conseillers numériques sont formés en amont de leur prise de poste et de manière continue. L'ANCT finance également la formation d'aidants numériques (agents d'accueil, secrétaires de mairie, travailleurs sociaux...) dans le cadre du programme France Numérique Ensemble.

· · · CHIFFRES CLÉS · · ·

99,9 %

DE LA POPULATION COUVERTE PAR LA 4G

2

NOUVEAUX PYLÔNES MOBILES ACTIVÉS CHAQUE JOUR

91 %

DU TERRITOIRE COUVERT PAR LA FIBRE OPTIQUE

5 millions

D'ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONSEILLERS NUMÉRIQUES

NUMÉRIQUE EN COMMUN[S] PORTER LES PRINCIPES D'UN NUMÉRIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La 7^e édition de Numérique en Commun[s], organisée par l'ANCT à Chambéry (Savoie) les 25 et 26 septembre 2024, a réuni 1800 participants.

Acteurs publics, privés et associatifs se sont mobilisés pour promouvoir un numérique inclusif, éthique et durable, plaçant l'innovation au cœur des réponses aux défis numériques et sociaux des territoires.



Tiers-lieux

Un réseau dense pour dynamiser les territoires

Par son action, l'Agence nationale de la cohésion des territoires vise à renforcer la présence des tiers-lieux sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones rurales. Elle leur donne notamment les moyens de diversifier leurs ressources en leur permettant de développer des services, publics ou privés, adaptés aux besoins locaux. À travers le programme Nouveaux lieux, nouveaux liens, elle soutient leur développement en lien avec les territoires.

... CHIFFRES CLÉS ...

3 500

TIERS-LIEUX IDENTIFIÉS
EN FRANCE

407

FABRIQUES DE
TERRITOIRE

100

MANUFACTURES DE
PROXIMITÉ

73 %

DES LAURÉATS DANS DES
COMMUNES DE MOINS DE
20 000 HABITANTS

42 %

EN QPV

50 %

DANS LES
TERRITOIRES RURAUX
(peu denses au sens de l'Insee)

ACTION PUBLIQUE ET TIERS-LIEUX POUR UNE CONSTRUCTION PERTINENTE LOCALEMENT

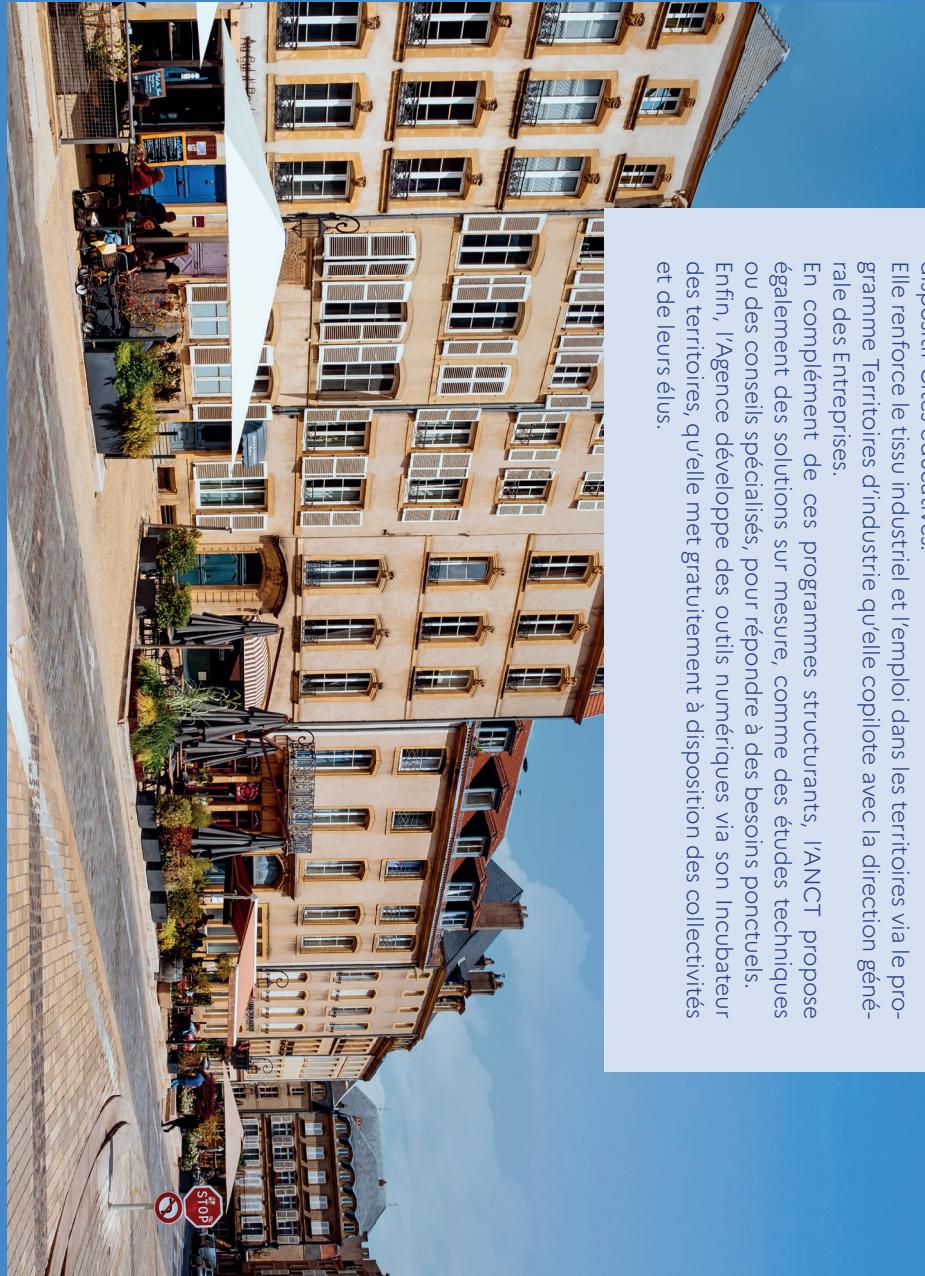
En mai 2024, le programme Nouveaux lieux, nouveaux liens et le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) ont co-organisé l'événement Action publique et tiers-lieux à l'ANCT, à Paris. Témoignages et tables rondes ont éclairé la construction d'une action publique adaptée aux tiers-lieux. La demi-journée a mêlé retours d'expérience, outils pratiques et restitution d'une recherche évaluative menée par l'Agence Phare sur le dispositif Fabriques de territoire. L'événement a réuni près de 150 participants : élus, agents de collectivités, services de l'État et acteurs des tiers-lieux engagés dans des partenariats locaux et réseaux régionaux.



BISTROT LAB' DYNAMISME ET CONVIVIALITÉ À CŒSMES (ILLE-ET-VILAINE)

Bistrot solidaire de mixité générationnelle, le Bistrot Lab' est installé dans un ancien bar-tabac du village de Cœsmes en Bretagne. Dans cette commune rurale dont le dernier restaurant a fermé en 2021, le projet permet le maintien d'un lieu de convivialité, à travers une large offre culturelle et éducative : accès au numérique, accompagnement à la scolarité, ciné-débat, ateliers d'arts plastiques intergénérationnels, notamment. Grâce au label Fabriques de territoire, le lieu dispose d'une enveloppe de soutien de 100 000 euros répartis sur trois ans, pour fortifier son rôle dans le développement local.

L'accompagnement en ingénierie des territoires



APPUYER LES COLLECTIVITÉS AVEC DES OUTILS ADAPTÉS À LEURS BESOINS

L'ANCT accompagne les collectivités locales, en particulier les plus fragiles, pour les aider à concrétiser leurs projets de territoire. Elle soutient la redynamisation des centres urbains via le programme national Action cœur de ville et soutient les petites communes dans leurs projets locaux via le programme Petites villes de demain qu'elle coordonne tous deux.

Elle accompagne les jeunes dans les quartiers prioritaires en pilotant le dispositif Cités éducatives.

Elle renforce le tissu industriel et l'emploi dans les territoires via le programme Territoires d'industrie qu'elle copilote avec la direction générale des Entreprises.

En complément de ces programmes structurants, l'ANCT propose également des solutions sur mesure, comme des études techniques ou des conseils spécialisés, pour répondre à des besoins ponctuels. Enfin, l'Agence développe des outils numériques via son Incubateur des territoires, qu'elle met gratuitement à disposition des collectivités et de leurs élus.

Cités éducatives

Accompagner les jeunes dans les quartiers prioritaires



Agueda Vargas
Cheffe de projet de la Cité éducative de Marseille 14^e

LES « ATELIERS D'ENVOL » : PRÉVENIR LES COMPORTEMENTS À RISQUE

« Les Ateliers d'Envol aident les jeunes du 14^e arrondissement de Marseille à faire face aux addictions, aux conduites à risque, aux difficultés relationnelles et à la phobie scolaire et sociale. À travers des jeux de cohésion et des activités de réflexion collective et individuelle, ils offrent un espace d'échange sans tabou. Ce projet, qui accompagne une centaine de jeunes, sera reconduit en 2025. »



© Gregory Dubuis/Stock

L'ANCT accompagne les quartiers prioritaires grâce au programme Cités éducatives, qu'elle co-pilote avec la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). L'objectif : renforcer l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans, à chaque étape de leur parcours, dans et autour de l'école. Les Cités éducatives mobilisent les acteurs locaux – collectivités, services de l'État, associations, parents – pour proposer un cadre éducatif renforcé, adapté aux enjeux des quartiers. L'ANCT organise chaque année un Forum national des Cités éducatives pour permettre aux acteurs locaux d'échanger, de partager leurs expériences et de s'inspirer des démarches déjà engagées dans d'autres territoires.

SENSIBILISER LES JEUNES À L'ENVIRONNEMENT À SEDAN (ARDENNES)

À Sedan, la Cité éducative développe un projet baptisé Vers une éco-cité. L'objectif : faire des écoles et lieux d'éducation de véritables espaces d'apprentissage des enjeux environnementaux pour les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires. Revégétalisation des cours, gestion collective des déchets, actions pour la biodiversité... de nombreuses actions éco-citoyennes sont menées pour que chaque jeune s'engage dans la protection de son environnement et de son quartier.



© Ville de Sedan

· · · · · CHIFFRES CLÉS 2024 · · · · ·

Plus de 500
QUARTIERS PRIORITAIRES COUVERTS

Près de 300 M€
ENGAGÉS SUR LA PÉRIODE 2019-2024

222
COMMUNES ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHE

8 500
ACTIONS RÉALISÉES CHAQUE ANNÉE AU BÉNÉFICE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Action cœur de ville

Améliorer le quotidien dans les villes moyennes



Gil Avérous

Ancien ministre, maire, président de Châteauroux Métropole, vice-président du département de l'Indre

RENCONTRES RÉGIONALES ACTION CŒUR DE VILLE PETITES VILLES DE DEMAIN

«Rencontrer, partager, échanger autour du logement vacant : c'était l'objet de la rencontre régionale ACV/PVD qui a réuni à Châteauroux le 31 janvier 2025 plus de 150 élus, acteurs, chefs de projet. Nos partages d'expérience sur cet enjeu commun, l'identification des freins et des leviers, nos attentes en tant qu'élus ont pu être évoqués à l'occasion de tables rondes. Les visites de terrain ont, elles, permis de valoriser l'action locale et les effets positifs des dispositifs déployés (OPAH-RU, permis de louer, prime sortie de vacance, aide à la remise sur le marché, opération façade). Cette rencontre régionale, organisée par l'ANCT, a été un temps essentiel pour faire avancer collectivement nos territoires.»

L'action de l'ANCT vise à améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement de leur territoire. Élaboré en concertation avec les élus et les acteurs économiques des territoires, le programme Action cœur de ville (ACV) facilite et soutient le travail des collectivités. Son action repose sur cinq axes : réhabilitation, développement économique équilibré, accessibilité durable, aménagement urbain respectueux du patrimoine et renforcement des services locaux.

LAON (AISNE) UNE NOUVELLE HALLE POUR REDONNER VIE À UN QUARTIER

À Laon, la requalification de la place Victor Hugo a permis de redynamiser un quartier commerçant grâce à la création d'une halle couverte, livrée en 2024. Entièrement construite en bois et intégrée à son

environnement, elle accueille aujourd'hui une brasserie. Le coût total de l'opération s'élève à 4,9 millions d'euros, incluant les études, les travaux et les ajustements liés à l'évolution des prix des matériaux. La Région Hauts-de-France a contribué à hauteur de 942 793 euros, dans le cadre du programme Action cœur de ville.



© BplusB Architectures

· · · · · CHIFFRES CLÉS 2024 · · · · ·

244

COMMUNES INTÉGRÉES
AU PROGRAMME

71 %

DES PROJETS EN COURS
OU TERMINÉS

251

LOCAUX COMMERCIAUX
SOUTENUS

287 165

LOGEMENTS
SUBVENTIONNÉS PAR
L'ANAH EN MILIEU RURAL

33 005

LOGEMENTS RÉHABILITÉS
OU CONSTRUITS PAR
ACTION LOGEMENT

Petites villes de demain

Relancer la dynamique de petites villes



Catherine Desprez
Maire de Surgères (Charente-Maritime)

L'OUTIL EN MAIN : INITIER LES JEUNES AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

«Le programme Petites villes de demain nous a apporté une véritable dynamique ainsi qu'un appui en ingénierie, deux éléments qui font souvent défaut dans nos petites communes. Grâce à ce soutien, nous avons pu réaliser un diagnostic approfondi sur la jeunesse, le sport et la culture, et ainsi hiérarchiser nos priorités. L'arrivée d'un chef de projet dédié nous permet aujourd'hui d'avancer plus rapidement et plus efficacement.»

L'ANCT accompagne les communes de moins de 20 000 habitants grâce au programme Petites villes de demain (PVD), pour revitaliser leur centre-ville, renforcer leur attractivité, améliorer les services aux habitants et faire face aux nouveaux enjeux sociaux et environnementaux. Les collectivités sont soutenues dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets, à travers un appui en ingénierie, la mobilisation de partenaires et la mise en réseau via le Club Petites villes de demain. En 2024, le programme a permis le lancement d'une formation sur la gestion de projets complexes, une saison thématique sur l'engagement citoyen, et la création d'un nouvel outil de suivi des projets.



© Mairie de Wimille

HABITAT INCLUSIF MÉLÉR AUTONOMIE ET LIEN SOCIAL

Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Bien vieillir dans les petites villes de demain », le projet d'habitat inclusif du quartier Clair Vivre à Wimille (Pas-de-Calais) a bénéficié d'un accompagnement en ingénierie sociale, permettant son lancement opérationnel en

octobre 2023.

Cinq séniors y expérimentent un cadre de vie favorisant autonomie et lien social grâce à un équilibre entre logement individuel et espaces partagés. Après une année 2024 d'expérimentation, 2025 verra l'émergence de nouveaux projets portés par les habitants, comme un atelier mémoire et transmission ou un jardin partagé.

BAROMÈTRE 2024 LES PETITES VILLES SÉDUISENT LES FRANÇAIS

88 %
DES FRANÇAIS
ONT UN REGARD
POSITIF SUR LES
PETITES VILLES

60 %
ENVISAGENT DE
S'Y INSTALLER
PROCHAINEMENT

Dévoilée lors de l'édition 2024 du Salon des Maires et des Collectivités Locales, l'enquête réalisée par IPSOS et financée par l'ANCT confirme l'attractivité des petites villes grâce :

- à leur qualité de vie et leur proximité avec la nature;
- aux initiatives locales qui renforcent leur attractivité en termes d'aménagements publics, de logements et de commerces;
- et malgré des défis à relever : mobilité, santé et emploi.

LE CLUB PETITES VILLES DE DEMAIN UNE RESSOURCE POUR LES ÉQUIPES LOCALES

Le Club Petites villes de demain est un espace d'échange et de montée en compétences à destination des équipes (chefs de projet PVD et élus) pour informer, former, approfondir et construire ensemble. Complémentaire à l'ingénierie et à l'appui thématique, il nourrit la réflexion et facilite le passage à l'action grâce aux nombreuses ressources mises à disposition des bénéficiaires pour déployer leurs projets de revitalisation : webinaires, vidéos et supports de formation, projetothèque, communauté PVD, podcasts, veille presse, outils de suivi...

Territoires d'industrie

Une stratégie industrielle « par et pour les territoires »

CHIFFRES CLÉS

183

TERRITOIRES LABELLISÉS COUVRANTS
630 INTERCOMMUNALITÉS DANS 18 RÉGIONS

162

CHEFS DE PROJETS

2 812

ACTIONS LOCALES IDENTIFIÉES DANS LES PLANS D'ACTION TERRITORIAUX

163

PROJETS ACCOMPAGNÉS POUR 63 M€ VIA LE FONDS VERT

Plus de 4 M€

DÉDIÉS AUX INGÉNIERIES

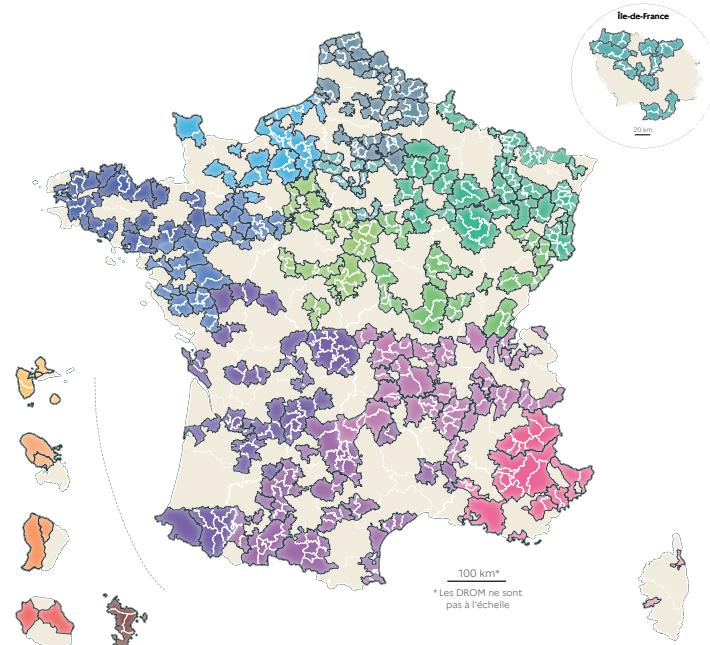
Près de 40 M€

DE SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ENTREPRISES LORS DES MISSIONS « REBOND INDUSTRIEL »

2 600

EMPLOIS PRÉVISIONNELS GÉNÉRÉS PAR LES PROJETS SOUTENUS EN 2024

L'ANCT accompagne 183 territoires dans leur développement industriel grâce au programme Territoires d'industrie, qu'elle co-pilote avec la direction générale des Entreprises. Pour chaque territoire, un plan d'action évolutif est écrit en lien étroit avec un binôme local formé d'un élu et d'un industriel. Le programme repose sur une collaboration entre les intercommunalités, les régions et l'État, avec l'appui de France Industrie, Intercommunalités de France et Régions de France. L'ANCT soutient les projets de réindustrialisation autour de quatre priorités : favoriser l'innovation, développer les compétences localement, mobiliser un foncier adapté à l'industrie, accélérer la transition écologique. Pour rendre ces actions possibles, le programme met à disposition des moyens concrets : animation locale, ingénierie et soutien à l'investissement productif.



PORTRAITS TERRITOIRES D'INDUSTRIE POUR UNE CONNAISSANCE FINE DE SON TERRITOIRE

En partenariat avec l'Insee, l'ANCT a publié des portraits socio-économiques détaillés des 183 Territoires d'industrie labellisés sur la période 2023-2027. Construits autour d'une vingtaine d'indicateurs clés (emploi, compétences, démographie, tissu industriel et foncier), ces portraits offrent un éclairage précis pour soutenir les élus et les industriels dans leurs stratégies locales de revitalisation économique et d'attractivité territoriale.



L'Incubateur des territoires

Des solutions numériques pour les collectivités



Juliette Cocagne-Joyau
Chargée de mission à Nantes Métropole (Loire-Atlantique)

«L'outil Deveco simplifie de multiples façons le travail des équipes de la métropole, notamment en agrégeant des données qu'il fallait aller consulter une à une auparavant. Un véritable gain de temps!»



Afin d'offrir des services numériques au plus grand nombre, l'ANCT crée et déploie des solutions numériques simples, gratuites et adaptées aux collectivités locales. Grâce à son Incubateur des territoires, elle propose des solutions clés en main mais aussi de l'accompagnement sur mesure des collectivités qui ont un besoin. L'Incubateur de l'ANCT conçoit en interne tous les services numériques qu'il propose aux élus, lui permettant de conserver une approche centrée sur les besoins des élus et des usagers.

DES SERVICES EN LIGNE CLÉS EN MAIN



➤ **Base Adresse Locale** accompagne les communes dans la mise à jour de leurs adresses pour des services efficaces : se raccorder à la fibre, aider les secours, recevoir ses colis, effectuer des démarches administratives en ligne...



➤ **La Suite territoriale**, portée par l'ANCT, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et la DINUM, offre aux collectivités des services numériques sécurisés : nom de domaine, messagerie professionnelle et espace de stockage sécurisé.



➤ **RDV Service Public**, porté par l'ANCT et la DINUM, est une solution de prise de rendez-vous en ligne qui simplifie l'accès aux services publics.



➤ **Espace sur Demande**, plateforme en ligne gratuite, connecte collectivités et locataires (associations, particuliers, agents publics, entreprises) pour la réservation et la valorisation d'espaces publics.



© Gael Detocque/ANCT

DEVECO LAURÉAT DU PRIX DE L'INNOVATION DU SALON DES MAIRES

Outil d'aide à la décision économique, Deveco a remporté le Prix de l'innovation territoriale lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2024, dans la catégorie «dynamisme et attractivité locale». Cette plateforme gratuite en ligne aide les acteurs publics dans l'accompagnement des entreprises de leur territoire. Gain financier et de temps pour les collectivités, il fournit un accès instantané à toutes les données clés des entreprises (commerciales, industrielles, agricoles) et des associations du territoire.



L'ingénierie sur mesure

Du cousu main pour les territoires

L'ANCT propose une offre d'ingénierie sur mesure aux collectivités, accessible à la demande du préfet de département. Cette offre permet de bénéficier d'études, de diagnostics ou de stratégies locales adaptées à des projets complexes. Pour cela, l'ANCT mobilise des partenaires, ou fait appel à des prestataires via un marché d'ingénierie à bons de commande, qui regroupe 146 bureaux d'études répartis sur tout le territoire national. En 2025, un nouveau marché sera mis en place, combinant des lots régionaux (méthodologie) et des lots nationaux (mobilités, transition écologique, réindustrialisation, numérique...), afin de renforcer encore l'appui apporté aux territoires.



© Mairie de Doullens

• CHIFFRES CLÉS •

912

PROJETS
ACCOMPAGNÉS
EN 2024

64 %

DES PROJETS
CONCERNAIENT DES
COMMUNES DE MOINS DE
3 500 HABITANTS

146

BUREAUX D'ÉTUDES
MOBILISABLES VIA LE
MARCHÉ D'INGÉNIERIE À
BONS DE COMMANDE

100 %

DES DÉPARTEMENTS
FRANÇAIS COUVERTS

ATELIERS INTERACTIFS L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DES ENJEUX LOCAUX

Offre de services du dispositif Territoires d'engagement, ces ateliers d'intelligence collective permettent de croiser les expériences autour de défis collectifs : la ressource en eau, l'avenir des territoires de montagne, le non-recours aux droits, la multifonctionnalité des forêts, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Destinés aux élus et aux agents territoriaux, ces ateliers ont réuni 140 participants en 2024.

RÉINVENTER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL LE SOUTIEN DE L'ANCT À DOUllENS (SOMME)

La commune a souhaité valoriser cette ancienne usine de textile en optimisant l'implantation de nouvelles activités et en valorisant la qualité patrimoniale de ce site industriel remarquable. Elle a ainsi fait appel à l'ingénierie de l'ANCT pour réaliser une étude de potentiel et de programmation économique et commerciale. L'objectif : permettre à la collectivité de préparer la réorganisation et la requalification de l'ensemble du site au profit d'un pôle artisanal, associatif et de services publics et privés.



Cyril Cathelineau
Maire de Châtillon-
sur-Cluses
(Haute-Savoie)

«En appui du programme Villages d'avenir, l'ANCT nous a accompagnés dans une mission d'ingénierie. Nous avions en effet besoin d'une expertise précise sur l'avenir de deux bâtiments communaux : une ancienne poste et un presbytère. Et notre mairie n'était pas équipée pour cela. Plusieurs scénarii nous ont été proposés, y compris financièrement, pour pouvoir équilibrer le budget. Cela a été extrêmement important pour se positionner et pour prendre des décisions.»

CRTE

Planifier la transition écologique avec les territoires

Depuis 2020, l'ANCT coordonne au niveau national les contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE). Outils privilégiés de dialogue entre l'État et les collectivités, ils ont vocation à recenser puis à mettre en œuvre les projets des territoires portés par les élus. Ils concrétisent les ambitions de la planification écologique définies lors des COP régionales. Ces contrats favorisent un travail collaboratif entre l'État et ses opérateurs, les intercommunalités et les communes, ainsi que les départements, les régions, et tous les autres acteurs locaux publics et privés. Ils permettent de coordonner les différentes initiatives autour d'objectifs partagés, pour accompagner les territoires et réussir les transitions démographiques, économiques, sociales et écologiques à l'échelle des bassins de vie.

LES AMBITIONS DES CRTE

- Devenir la feuille de route des bassins de vie (intercommunalités) pour répondre aux enjeux de cohésion du territoire et de transition écologique.
- Simplifier les échanges avec l'État, en posant un cadre commun qui permette de faire converger les différents dispositifs locaux et nationaux.
- S'adapter aux priorités et aux enjeux locaux tout au long de la mise en œuvre du contrat.

2024 UNE NOUVELLE PHASE POUR LES CRTE

Avec la planification écologique lancée par le Gouvernement en 2023, les CRTE prennent une nouvelle dimension. Ils vont permettre de traduire en projets concrets les ambitions issues des conférences des parties (COP) régionales et d'accompagner les projets locaux en ciblant les besoins financiers et en ingénierie de chaque territoire.

Dans ce contexte, une instruction ministérielle du 30 avril 2024 a précisé les modalités et les objectifs de relance et d'actualisation des CRTE : renforcement de la gouvernance, structuration des liens avec le guichet unique de l'ingénierie, mise à jour des plans d'action et programmation des financements...

Pour appuyer le pilotage local de la démarche, l'ANCT a développé un outil numérique de suivi des contrats. Plus de 55 000 projets des collectivités territoriales soutenus par l'Etat y sont répertoriés et ce qui permettra de suivre leur contribution à la planification écologique.



La cohésion européenne

COORDONNER ET SUIVRE LES FONDS EUROPÉENS POUR LES TERRITOIRES

L'ANCT coordonne les fonds européens de cohésion. Elle assure le suivi du FEDER (Fonds européen de développement régional), du FSE+ (Fonds social européen), du FTJ (Fonds pour une transition juste) et d'URBACT. L'Agence veille à la bonne utilisation de ces fonds, en lien avec les régions, principales autorités de gestion, et les autres acteurs locaux.

Elle suit la consommation des crédits, le respect des objectifs et l'impact des projets sur le terrain. Pour simplifier cette gestion, elle met à disposition des autorités de gestion un outil numérique de suivi des fonds.

À travers cette mission, l'Agence contribue à renforcer la cohérence entre les politiques nationales et européennes en faveur des territoires.



L'ANCT acteur clé de la politique de cohésion européenne

L'ANCT est l'autorité nationale chargée de coordonner les fonds européens en France. À ce titre, elle assure l'interface entre les autorités de gestion, les ministères et les institutions européennes en matière de politique de cohésion européenne et veille au respect des engagements pris dans l'Accord de partenariat signé entre la France et la Commission européenne. Elle assure une première information et oriente les porteurs de projets pour accéder aux fonds structurels européens.

Ces fonds apportent un soutien en financement à de nombreux projets locaux : rénovation énergétique de bâtiments publics, insertion professionnelle des jeunes, revitalisation de quartiers prioritaires...

L'ANCT met également à disposition des ressources et un appui technique personnalisé, pour simplifier l'accès aux financements européens et accompagner les acteurs locaux à chaque étape de leurs projets.

PROGRAMME URBACT POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX

URBACT est un programme européen de coopération territoriale dédié au développement urbain intégré et durable. Coordonné en France par l'ANCT, il favorise les échanges d'expériences entre villes européennes autour d'enjeux tels que la transition écologique, la mobilité ou la cohésion sociale. L'ANCT appuie les collectivités françaises dans leurs démarches d'intégration aux réseaux thématiques européens et dans leur réponse aux appels à projets URBACT.

urbact.eu



ENTREPRENEURIAT ZOOM SUR LE TECHNOPARC KRYSLAIDE DU GRAND ANGOULÈME (CHARENTE)

Financé par le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Krysalide est une pépinière d'entreprises pour les start-ups et les entreprises porteuses d'innovation du territoire. Le bâtiment regroupe à la fois des locaux d'accueil et d'échange, des bureaux et des laboratoires d'essais avec divers ateliers de montage. Son objectif : développer des filières de croissance et favoriser l'accompagnement des entreprises.

SOLIDARITÉ ESTUAIRE UNE MAIN TENDUE POUR LES JEUNES EN RUPTURE DE PARCOURS

À travers un accompagnement social personnalisé, Solidarité Estuaire en Loire-Atlantique propose des logements à des jeunes de 18 à 25 ans sortis de l'aide sociale à l'enfance sans conditions préalables. Le projet est financé par le FSE+.

PLANIFIER À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE TRANSFRONTALIER LE PROJET D'AGGLOMERATION SAARMOSELLE

En Moselle, à la frontière avec l'Allemagne, penser l'aménagement du territoire à l'échelle transfrontalière est une évidence. Le projet Prisma, financé par le programme européen Interreg Grande Région, vise à renforcer la coopération franco-allemande en matière de planification. Ce projet s'appuie sur le partage des données pour mieux comprendre les enjeux liés au climat, au foncier, à l'économie et à l'énergie. Prisma s'inscrit dans la continuité du projet Moro conduit en 2023 dont l'ANCT était également partenaire.

CAMPUS NATIONAL URBACT AFFRONTER ENSEMBLE LES DÉFIS URBAINS

Les 5 et 6 décembre 2024, le point de contact français du programme européen URBACT organisait le Campus national URBACT à Paris. 10 collectivités françaises impliquées, depuis juin 2023, dans des réseaux d'échanges européens autour des défis urbains, se sont réunies pour préparer la mise en œuvre et le financement de leurs actions. Moment fort du Campus : la rencontre avec des financeurs européens, nationaux et régionaux ouvrant des perspectives concrètes, suivie d'un atelier immersif de la Fresque du Climat.

4 Les politiques publiques en faveur des territoires les plus fragiles

CONCEVOIR, ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LES POLITIQUES DE L'ÉTAT À L'ÉGARD DES QUARTIERS URBAINS DÉFAVORISÉS, DES TERRITOIRES RURAUX ET DE MONTAGNE

L'ANCT pilote les politiques de l'État en faveur des territoires ruraux, des zones de montagne et des quartiers prioritaires.

Elle accompagne les communes rurales avec des programmes comme France ruralités et Villages d'avenir, qui soutiennent les projets locaux via des financements, des renforts humains (Volontariat territorial en administration) et des outils d'ingénierie adaptés. En montagne, elle intervient via Avenir montagnes et les commissariats de massifs, qui pilotent les politiques d'aménagement, de développement et de préservation des territoires de haute altitude.

En ville, l'ANCT anime les politiques en faveur des quartiers prioritaires, pour améliorer le cadre de vie, soutenir l'emploi, renforcer l'éducation et le lien social. Elle conçoit, évalue et coordonne les actions destinées aux 6 millions d'habitants de ces quartiers, en lien avec les collectivités et les services de l'État. À travers ces actions, l'ANCT contribue à réduire les fractures territoriales et les inégalités spatiales.





Cadre de vie, logements, mobilités

Grâce au programme Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique, l'ANCT améliore les conditions de vie dans les quartiers prioritaires en agissant sur quatre leviers : l'amélioration du logement, les mobilités du quotidien, l'accompagnement à la transition écologique et la tranquillité publique. En 2024, elle a renforcé son action autour des mobilités durables dans les quartiers, avec des diagnostics et expérimentations en lien avec France Mobilités. L'année a également été marquée par le renouvellement des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour améliorer la gestion urbaine de proximité.

CADRE DE VIE PRÉSERVER LA NATURE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

À Soissons (Aisne), dans le quartier de Presles, une action de préservation des zones humides a vu le jour en 2024 dans le cadre du programme Plus de nature dans mon quartier. Porté par l'ANCT et la Ligue pour la Protection des Oiseaux, ce programme vise à préserver la biodiversité tout en renforçant la cohésion sociale. Il est aujourd'hui déployé dans 21 quartiers prioritaires.



© Ligue pour la protection des oiseaux



© Compagnons Bâtisseurs IDF

LOGEMENTS DÉGRADÉS AGIR AUPRÈS DES LOCATAIRES ET DES PROPRIÉTAIRES

Avec le soutien de l'ANCT, l'Association Nationale des Compagnons Bâtisseurs a conduit une campagne de sensibilisation auprès de 35 ménages à Clichy-sous-Bois. L'objectif : les aider à mieux comprendre l'importance de l'entretien de leur logement, notamment face aux enjeux de précarité énergétique, de bien-vieillir et d'embellissement du cadre de vie.

En parallèle, l'association a accompagné des locataires et propriétaires dans des chantiers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA).



CONSEIL NATIONAL DES VILLES (CNV) AGIR AVEC LES HABITANTS POUR LEUR CADRE DE VIE

Instance consultative auprès du Premier ministre, le CNV réunit élus, habitants, experts et associations pour améliorer le cadre de vie dans les quartiers prioritaires. En 2024, avec le soutien de l'ANCT, il a rendu plusieurs avis, notamment sur la santé et les mobilités, en affirmant l'importance de l'expérience habitante dans les politiques publiques.



Développement économique

Soutenir l'emploi et l'attractivité des territoires fragiles

S'INITIER À UN MÉTIER D'AVENIR ZOOM SUR LES GEEKS DU BÂTIMENT

Dans la commune d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados), l'initiative nationale Les Geeks du Bâtiment prend la forme d'une formation courte. Pendant 4 mois, 12 personnes issues des quartiers prioritaires s'attaquent à la rénovation d'un de nos bâtiments municipaux. C'est une belle opportunité pour des personnes en reconversion de s'insérer dans un métier d'avenir.



© Ville d'Hérouville-Saint-Clair

Rodolphe Thomas
Maire d'Hérouville-Saint-Clair
(Calvados)

«En tant que maire, je facilite l'accès des entreprises à des infrastructures adaptées à la qualification professionnelle. La ville encadre aussi des ateliers pédagogiques qui accélèrent la formation dans le bâtiment.»

L'ANCT accompagne les collectivités pour renforcer l'activité économique et l'emploi, en particulier dans les territoires fragiles. Elle soutient la formation dans les secteurs en croissance, l'insertion et la reconversion professionnelle, tout en renforçant les liens avec les acteurs économiques. L'ANCT agit aussi pour redynamiser le commerce et moderniser les zones d'activités ou les pépinières d'entreprises. Enfin, elle améliore la mobilité et la couverture numérique pour rendre les territoires plus attractifs et connectés.

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT PARI RÉUSSI

En octobre 2023, le Comité interministériel des villes avait fixé l'objectif de 5 000 nouvelles entreprises engagées dans la démarche. Les entreprises s'engagent pour les quartiers - PAQTE, pilotée par l'ANCT. Un objectif largement dépassé, puisque fin décembre 2024, 6 448 entreprises avaient rejoint l'initiative !

Lors de l'événement national Quartiers 2030, organisé par l'ANCT le 1^{er} octobre 2024, une nouvelle ambition a été fixée : 15 000 entreprises engagées d'ici 2025 !

... CHIFFRES CLÉS ...

6 448

ENTREPRISES ONT
REJOINT L'INITIATIVE
«LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT POUR LES
QUARTIERS - PAQTE»

15 000

ENTREPRISES :
OBJECTIF D'ICI 2025

QUARTIERS 2030 DÉVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, lancé en 2023 et porté par Bpifrance et la Banque des Territoires, avec l'ANCT, vise à soutenir l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) pour en faire des territoires d'opportunités économiques. Il repose sur trois axes : sensibiliser les habitants à l'entrepreneuriat, financer certaines créations d'activités, et accompagner leur développement.



© Bpifrance

Éducation

Accompagner les jeunes des quartiers vers la réussite éducative

En accord avec la définition, la conception et le suivi des politiques publiques en faveur de l'Éducation, le programme de l'ANCT vise à réduire les inégalités et à offrir à chaque enfant les mêmes chances de réussite. Il s'articule autour de plusieurs axes : soutien éducatif, prévention du décrochage scolaire, accès aux activités périscolaires, aide aux parents, encouragement à l'autonomie et rencontre avec des personnes au parcours inspirant. L'approche ambitionne également de faciliter l'accès des élèves, en particulier ceux issus de milieux modestes, aux formations supérieures et de permettre leur engagement dans une formation d'enseignement supérieur ambitieuse.



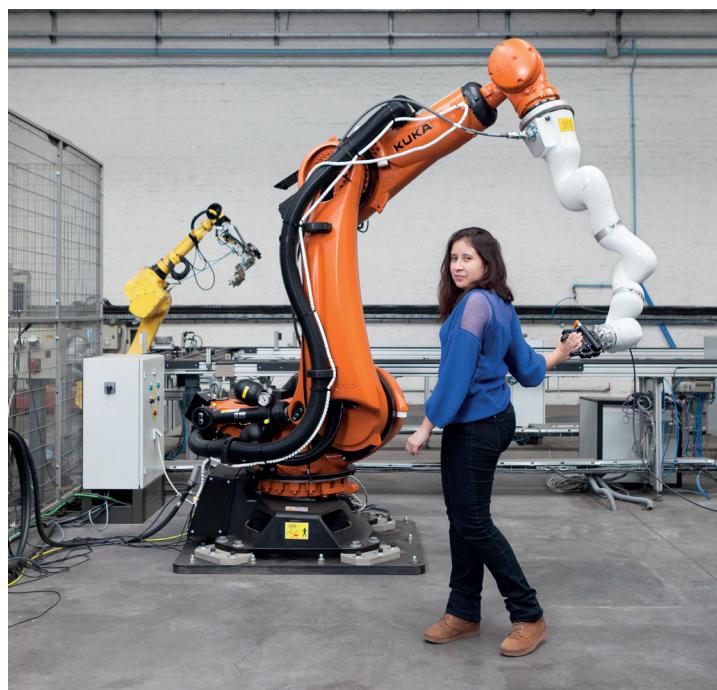
Amaury C.

Lycéen et bénéficiaire du dispositif Cordées de la réussite depuis la 3^e

« Chaque mois, une séance d'accompagnement et de tutorat par un étudiant de l'ESSEC est organisée par la cordée de l'ESSEC en lien avec l'entreprise. Cela m'a permis de gagner en confiance, d'améliorer mon anglais et de découvrir la cybersécurité lors d'un stage de deux semaines. J'ai rencontré des professionnels, renforcé mon projet professionnel, et confirmé mon désir de travailler dans ce domaine. Je suis fier de participer à ce projet depuis trois ans. »

CORDÉES DE LA RÉUSSITE SENSIBILISER LES JEUNES FILLES AUX MÉTIERS DE L'INGÉNIERIE

Depuis la rentrée de septembre 2024, le campus de Lille (Nord) a rejoint le dispositif des Cordées de la réussite. Pour cette première édition, le campus a choisi de mettre l'accent sur la sensibilisation des filles aux métiers de l'ingénierie. 12 groupes 100 % féminins ont créé un trophée multi-technique à l'aide de différentes techniques réalisées dans les ateliers (forge, fonderie, impression 3D, soudure, etc.). Le 5 février, lors de la première édition de l'événement Les femmes dans l'industrie, chaque groupe a présenté son projet, en présence des familles, des professeurs, des représentants du rectorat et des municipalités locales. Et pour inspirer les jeunes participantes, quatre femmes ingénierues ont partagé leur expérience.



© Marion Gambin/ENSAM

..... CHIFFRES CLÉS

375

CORDÉES ACTIVES

76 000

ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRES
PAR AN, DONT

48 000

en QPV

Lien social et images des quartiers

Renforcer la cohésion et valoriser les quartiers

L'ANCT accompagne les quartiers prioritaires grâce au programme Lien social et Image des quartiers, qui vise à renforcer la cohésion sociale et à améliorer la perception de ces territoires.

Ce programme soutient des actions concrètes dans les domaines de la culture, de la santé, du sport et de l'accès aux droits, tout en valorisant les initiatives locales et en luttant contre les stéréotypes. Il appuie aussi les démarches de participation citoyenne, en particulier à travers les conseils citoyens.

L'ANCT mobilise pour cela des outils d'ingénierie, des diagnostics et des formations adaptés aux besoins des acteurs de terrain.



BILLETTERIE POPULAIRE PERMETTRE AUX JEUNES DE VIVRE LES JOP AUX PREMIÈRES LOGES

À travers l'organisation de la billetterie populaire, l'ANCT a facilité la participation des jeunes issus des quartiers populaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, organisés à l'été 2024. L'ANCT et la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) se sont mobilisées pour assurer la distribution de 19 843 billets à des publics jeunes prioritairement issus des quartiers de la politique de la ville. En parallèle, 3,3 millions d'euros ont été mobilisés pour financer les déplacements, l'hébergement et les projets sportifs et culturels proposés par les structures bénéficiaires des places. Au total, 152 structures lauréates se sont vues allouer des billets pour assister aux épreuves olympiques et paralympiques ainsi qu'une subvention.

... CHIFFRES CLÉS ...

18 088

JEUNES BÉNÉFICIAIRES,
DONT

81 %

ISSUS DE QUARTIERS
PRIORITAIRES

209

JEUNES ULTRAMARINS
PARTICIPANTS

10 500

BILLETS POUR LES JO

4 500

BILLETS POUR LES JOP

50

BILLETS POUR LES
CÉRÉMONIES
D'OUVERTURE ET
DE CLÔTURE

EXPLORE L'EUROPE NOUVEAUX HORIZONS POUR LES JEUNES DES QUARTIERS

Grâce au partenariat entre l'Agence nationale des chèques vacances et l'ANCT, le dispositif Explore l'Europe a permis en 2024 à 2 627 jeunes des QPV entre 16 et 25 ans de partir en vacances (56 % n'y étaient jamais partis), de soutenir 195 projets et de mobiliser 1 million d'euros. En décembre, 50 jeunes de l'association Hope of Street avaient découvert la montagne, grâce au programme.



© Hope of street



France ruralités

Accompagner le développement des communes rurales

L'ANCT participe à la mise en place du plan France ruralités dont l'objectif est de garantir l'égalité des chances et de relever les défis du logement, des mobilités, de la santé et de la culture en zone rurale. Ce plan propose des solutions concrètes :

- un meilleur accès à l'éducation et à la formation;
- un renforcement des services de proximité;
- un soutien aux projets environnementaux;
- une réduction de la fracture numérique.



LES 4 AXES DU PLAN FRANCE RURALITÉS

1. Soutenir davantage les communes rurales dans la conduite de leurs projets à travers le programme Villages d'avenir, et le recrutement de 120 chefs de projets installés auprès des préfets;
2. Mettre en œuvre la planification écologique en augmentant le montant de la dotation biodiversité des territoires ruraux;
3. Apporter des solutions aux problèmes du quotidien des habitants grâce à des mesures concrètes et immédiates sur 32 thématiques différentes;
4. Et depuis 2024, renforcer les dispositifs fiscaux et sociaux mobilisables, en faisant évoluer les zones de revitalisation rurale (ZRR) en France Ruralités Revitalisation (FRR).

FRANCE RURALITÉS REVITALISATION FACILITER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES

La création d'un nouveau zonage « France ruralités revitalisation » en juillet 2024 en lieu et place des ZRR et des zones de revitalisation des commerces en milieu rural permet une amélioration de l'attractivité et le développement des territoires ruraux. Ce nouveau zonage qui concerne près de 20 000 communes ouvre droit à des exonérations fiscales et sociales pour les entreprises qui s'installent dans ces territoires ainsi qu'à diverses mesures au profit des communes et de leurs habitants.

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION LE DISPOSITIF S'ENRICHIT EN 2024

L'ANCT attribue des financements aux collectivités pour leur permettre de recruter des jeunes de 18 à 30 ans avec Bac+2 pour des missions d'appui. C'est plus de 900 missions qui ont été réalisées. En juin 2024, le dispositif s'est enrichi avec le lancement du VTA expertise, destiné à des missions nécessitant au moins 10 ans d'expérience.



© Hugues-Marie Duflos/ANCT

Villages d'avenir

Soutenir les petites communes

L'ANCT accompagne les communes rurales de moins de 3 500 habitants grâce au programme Villages d'avenir, inscrit dans le plan France Ruralités. Ce programme mobilise 120 chefs de projet, placés auprès des préfets, pour aider les communes à concrétiser leurs initiatives.

Ces experts apportent un appui opérationnel dans des domaines variés : rénovation énergétique des bâtiments publics, redynamisation commerciale, amélioration des mobilités ou renforcement des services de proximité.

Grâce à ce dispositif, 2 498 communes sont accompagnées, et plus de 4 500 projets locaux ont déjà été soutenus.

... CHIFFRES CLÉS ...

2 498

COMMUNES LAURÉATES

120

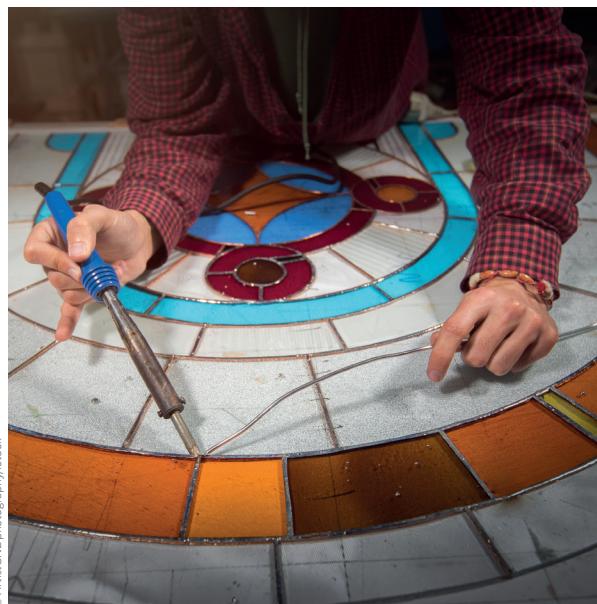
CHEFS DE PROJET MOBILISÉS

4 549

PROJETS RECENSÉS PAR L'ANCT

DES CHEFS DE PROJETS POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Depuis janvier 2024, les communes labellisées disposent d'un interlocuteur identifié en appui pour faire avancer leurs projets auprès de l'ensemble des partenaires, publics comme privés. 120 chefs de projets sont recrutés, soit un à deux par département selon son intensité rurale, et placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et directions départementales des territoires (DDT).



© ArtisGNDphotography/Stock



Véronique Thiot
Maire de Domrémy-la-Pucelle (Vosges)

UNE CITÉ DU VITRAIL POUR FAIRE BRILLER LE SAVOIR-FAIRE LOCAL

« Dans les Vosges, l'église de Saint-Rémy de Domrémy-la-Pucelle, classée monument historique, a vu ses vitraux restaurés en 2021. J'ai alors candidaté au programme Villages d'avenir pour créer une cité du vitrail, avec ateliers pédagogiques et conférences de maîtres-verriers, afin de transmettre ce savoir-faire et dynamiser le territoire. Grâce à l'accompagnement d'un chef de projet, ce programme a été une chance inespérée. Il me semble primordial que Villages d'avenir poursuive sa lancée pour toutes les communes rurales pleines d'idées mais souvent démunies face aux démarches nécessaires pour réaliser leurs projets. »



Avenir montagnes

Vers un tourisme durable

L'ANCT accompagne les territoires de montagne grâce au programme Avenir montagnes, qui vise à adapter l'offre touristique aux effets du changement climatique, tout en renforçant l'attractivité locale.

Face à la diminution localisée de l'enneigement, le programme encourage la diversification des activités en soutenant un tourisme durable, quatre saisons, fondé sur les atouts naturels du territoire : randonnées, escalade, skiroues, sports d'eau vive, bien-être...

Cette stratégie permet aux stations et vallées de repenser leur modèle pour rester attractives toute l'année.

CHIFFRES CLÉS

250

STATIONS DE SKI
EN FRANCE

120 000

EMPLOIS DÉPENDANTS
DE L'OUVERTURE
DES PISTES EN HIVER

20 M€

DE RETOMBÉES
ÉCONOMIQUES ANNUELLES

43,5 millions

DE NUITÉES TOURISTIQUES
EN ÉTÉ EN 2024

27 %

DES NUITÉES MARCHANDES
INTERNATIONALES
SE FONT EN MONTAGNE



© BTWimages/Sock

AVENIR MONTAGNES INGÉNIERIE BÂTIR UN TOURISME DURABLE

Ce volet du programme Avenir montagnes accompagne 61 territoires dans la transformation de leur offre touristique. L'objectif : passer à un tourisme diversifié, toutes saisons, respectueux de la biodiversité et des paysages, tout en consommant moins de ressources naturelles. Sur le terrain, des chefs de projet accompagnent les territoires pour proposer des solutions adaptées à chaque situation.

AVENIR MONTAGNES MOBILITÉS POUR DES DÉPLACEMENTS DURABLES

Ce volet du programme Avenir montagnes soutient 98 territoires de montagne dans leurs projets innovants de mobilité. Coordonné par l'ANCT et France Mobilités, il finance jusqu'à 50 % des projets et propose un appui technique via le Cerema. Les initiatives visent à réinventer la montagne de demain : accueillante, responsable et tournée vers l'avenir.

TRANSITION TOURISTIQUE RESTRUCTURATION DES THERMES D'ÉVAUX-LES-BAINS (CREUSE)

Au cœur du Massif central, le Grand hôtel de la ville est situé au cœur des thermes d'Évaux-les-Bains. Grâce au programme Avenir montagnes, dans son volet Investissement, il a bénéficié en 2024 d'une réhabilitation complète de ses bâtiments et de la création d'un spa. Ce complexe haut de gamme, équipé d'un système innovant de récupération des calories des eaux thermales, s'inscrit dans la dynamique de diversification et de modernisation des stations thermales du massif. Financé par l'État et par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme Avenir montagnes investissement, le projet a également été accompagné en ingénierie par le commissariat de massif du Massif central.



© Tourisme Creuse

Commissariats de massifs

Pour un développement durable des territoires montagneux

SALON MOUNTAIN PLANET INNOVER POUR LA MONTAGNE

Du 16 au 18 avril 2024, Grenoble accueillait la 50^e édition de Mountain Planet, salon international de l'aménagement et de l'équipement des territoires de montagne. L'événement a réuni plus de 20 000 professionnels venus de 67 pays autour des grands enjeux de transition des massifs : adaptation au changement climatique, diversification des activités, mobilité, gestion des ressources ou encore construction durable. L'ANCT y a présenté son action en matière d'ingénierie territoriale, de coordination des politiques publiques et de soutien à l'émergence de projets locaux.



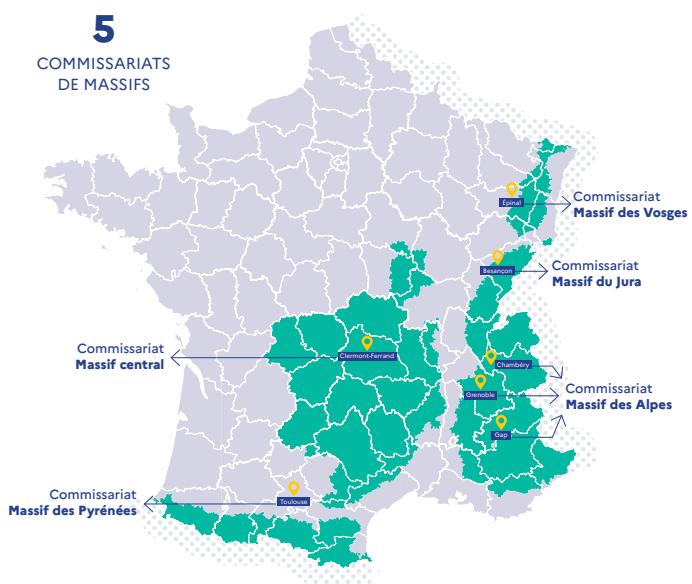
© Carole Desheulle

Les commissariats de massifs sont des services de l'ANCT. Ils sont pilotes avec les préfets coordonnateurs pour accompagner le développement, l'aménagement et la préservation des territoires de montagne : Alpes, Pyrénées, Massif central, Jura et Vosges. Ces commissariats assurent la mise en œuvre des contrats de plan interrégionaux État-Régions et coordonnent le déploiement du programme Avenir montagnes, autour de plusieurs priorités : adaptation touristique, mobilité durable, protection de la biodiversité et résilience face au changement climatique. Ils animent également les comités de massif, instances de dialogue qui réunissent élus, acteurs économiques et société civile pour construire des stratégies adaptées aux spécificités de chaque massif.

· · · · ·

5

COMMISSARIATS DE MASSIFS



Céline BONNEL
Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Pyrénées

« Véritables sentinelles du climat, les montagnes se réchauffent plus vite que le reste du territoire. L'adaptation au changement climatique est un réel défi. Le comité de massif a fixé le cap dans un plan dédié, véritable manifeste pour préserver des Pyrénées vivantes, résilientes et accueillantes. Depuis 40 ans le commissaire de massif, placé au côté du préfet, est également secrétaire du comité de massif et maintenant relais de l'ANCT. Dans tous les cas, l'objectif est identique, être au service du développement et de la préservation du territoire et de ses acteurs. »

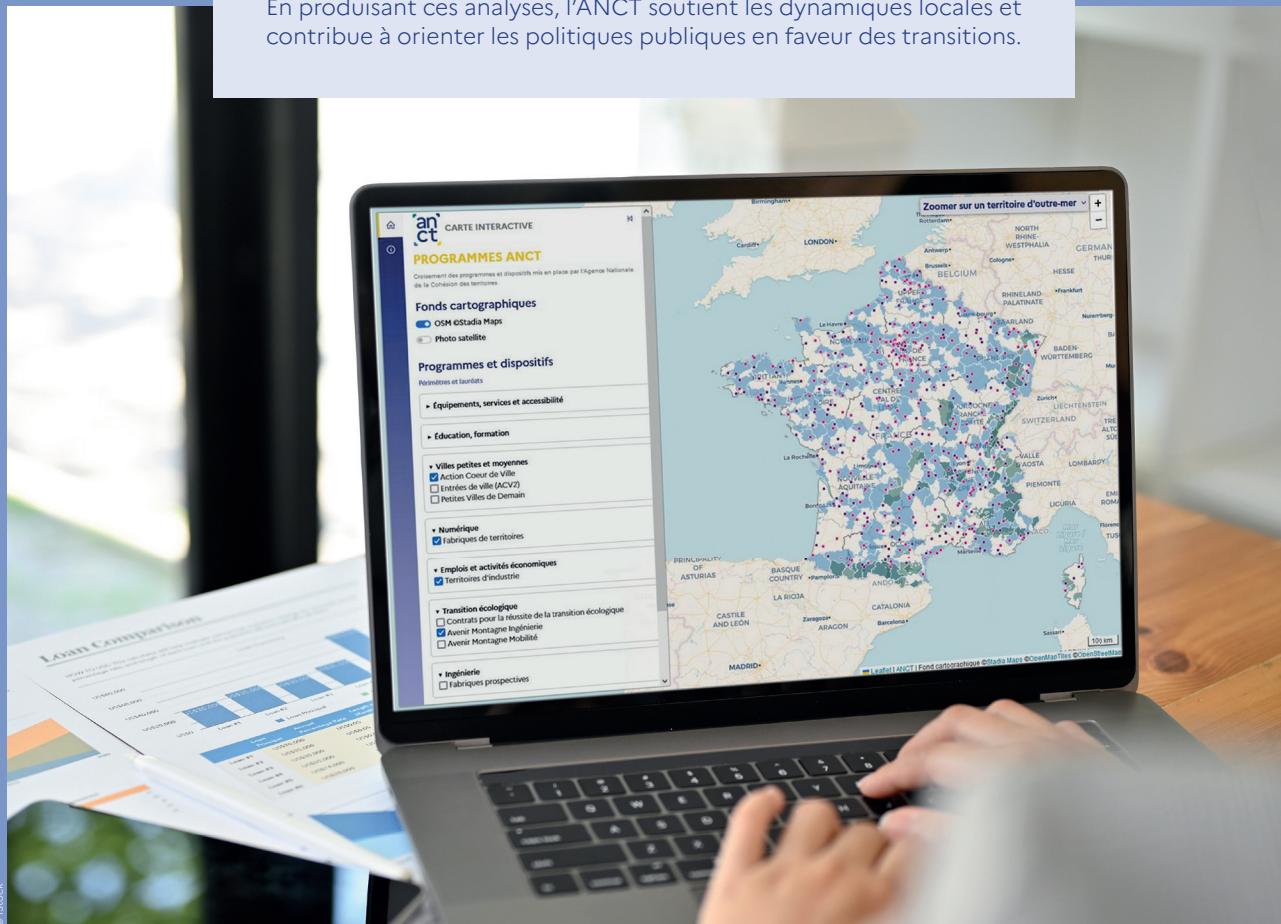
La production de connaissances

DES OUTILS POUR MIEUX COMPRENDRE LES TERRITOIRES

L'ANCT produit et diffuse des connaissances pour aider les élus locaux à mieux comprendre leur territoire et à prendre des décisions éclairées. Cette mission repose sur la réalisation d'études prospectives, d'analyses spatiales et de cartographies, en s'appuyant sur les données de l'Observatoire national de la politique de la ville et de l'Observatoire des territoires. Ces outils permettent d'identifier les tendances, les besoins et les spécificités locales.

Dans le cadre des Fabriques prospectives, l'ANCT accompagne des élus volontaires afin de les aider à définir une vision à long terme pour leur territoire sur un sujet de transition (écologique, démographique, économique...).

En produisant ces analyses, l'ANCT soutient les dynamiques locales et contribue à orienter les politiques publiques en faveur des transitions.



Connaître les territoires pour éclairer les décideurs

L'ANCT collecte, analyse et diffuse des données géolocalisées pour aider les décideurs locaux à mieux comprendre leur territoire. Elle met à disposition des outils concrets (portraits de territoire, études, cartes interactives) et contribue aux réflexions sur l'aménagement en étudiant les dynamiques démographiques, économiques, environnementales et numériques. Ses analyses permettent de mieux cerner les inégalités et les spécificités locales. L'ANCT assure aussi le secrétariat de l'Observatoire des territoires et de l'Observatoire national de la politique de la ville, renforçant ainsi le suivi des évolutions territoriales.

L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES UNE MISSION D'ÉTUDE ET DE PROSPECTIVE

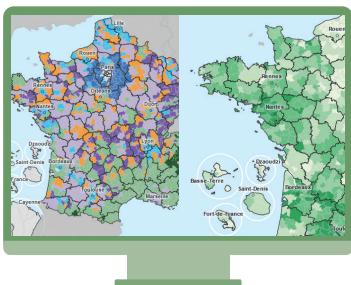
Renouvelé par décret en décembre 2022, il produit des analyses spatiales et prospectives sur les dynamiques et les enjeux territoriaux des transitions. En 2024, deux cahiers ont été publiés : l'un sur les transitions environnementales, l'autre sur les transitions numériques. En moyenne, tous les mois, plus de 70 000 utilisateurs se rendent sur le portail de l'Observatoire des territoires sur lequel sont répertoriés plus de 700 indicateurs.

PUBLICATIONS



CAHIERS SUR LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET TRANSITIONS NUMÉRIQUES - ENJEUX TERRITORIAUX PUBLIÉS EN 2024

CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DES TERRITOIRES



OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE AU SERVICE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Créé en février 2014, l'Observatoire publie des analyses sur les trajectoires des résidents des quartiers prioritaires et mesure l'évolution des écarts de développement au sein des unités urbaines. En 2024, la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville en outre-mer a été actualisée par l'ANCT en lien avec les préfectures de département. Les décrets ont été publiés en décembre 2024, et diffusés sur le système d'information territorial SIG Ville.

PUBLICATIONS



ÉTUDES SUR L'ILLETTISME ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES PUBLIÉS EN 2024

CARTOGRAPHIE INTERACTIVE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



Les Fabriques prospectives

Accompagner les territoires dans les transitions

L'ANCT accompagne des groupes de communes ou d'intercommunalités grâce aux Fabriques prospectives, une offre d'ingénierie consacrée à l'anticipation des grandes transitions écologique, démographique et économique. Chaque Fabrique permet aux collectivités de co-construire une vision partagée et un programme d'actions, en lien avec les spécificités locales. Ce travail collectif peut aussi nourrir l'évolution de l'action publique nationale ou inspirer d'autres territoires. Les thématiques explorées sont variées : attractivité des métiers industriels, cohésion sociale dans les quartiers en renouvellement urbain, aménagement des entrées de ville, biodiversité et numérique, ou encore financement de la transition écologique.



Christophe Bazile
Maire de Montbrison (Loire),
membre de la Fabrique prospective
Entrées de ville et transition
écologique

« La zone économique des Granges dispose d'une offre commerciale complémentaire à celle du centre-ville de Montbrison, mais elle ne doit pas se substituer à l'activité de ce dernier. La Fabrique prospective nous a permis à la fois de mettre élus, industriels, commerçants autour d'une même table, mais aussi d'avoir un regard extérieur pour nous aider à trouver des consensus. Un certain nombre d'actions extrêmement concrètes ont vu le jour : la déviation du trafic poids lourd, la mutualisation des parkings et du foncier ou encore la renaturation. »



L'ACCOMPAGNEMENT D'UNE FABRIQUE PROSPECTIVE PAR L'ANCT

Une Fabrique prospective dure un an et comprend :

- **4 séminaires locaux** dans chaque territoire accompagné, qui réunissent une vingtaine d'acteurs (collectivités, État, entreprises, associations, etc.);
- **4 séminaires intersites** qui réunissent les élus de chaque territoire accompagné et les partenaires nationaux de chaque Fabrique.



SÉMINAIRES LOCAUX



SÉMINAIRES INTERSITES

- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Enjeux, forces, faiblesses, besoins du territoire</p> | | <p>1 Priorités partagées</p> |
| <p>2 Visions à horizon 2030/2040, futurs souhaitables</p> | | <p>2 Obstacles partagés à lever</p> |
| <p>3 Conditions de réussite, leviers d'actions, trajectoire</p> | | <p>3 Leviers d'action nationaux mobilisables pour répondre aux priorités locales</p> |
| <p>4 Programme d'actions</p> | | <p>4 Enseignements utiles pour d'autres territoires</p> |

En 2024, cinq Fabriques ont accompagné 30 territoires :

- Attractivité des métiers et compétences industriels;
- Cohésion sociale et QPV en renouvellement urbain;
- Entrées de ville et transition écologique;
- Solutions numériques et biodiversité;
- Financement des projets de transition écologique.



Renforcer les outils et améliorer les conditions de travail

En 2024, l'ANCT a poursuivi plusieurs chantiers en matière de ressources humaines et d'organisation interne. L'année a été marquée par des avancées concrètes en faveur de l'égalité professionnelle, de meilleures conditions de travail et de renforcement des procédures.

FAVORISER L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'ANCT poursuit son engagement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Conformément au décret du 5 décembre 2023, l'Agence a publié son index égalité professionnelle, qui attribue une note sur 100 afin d'évaluer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Celui de l'Agence atteint la note de 86, démontrant que les efforts fournis produisent des résultats mais méritent d'être poursuivis.

L'Agence met par ailleurs en œuvre un plan d'action pour garantir l'égalité de traitement entre ses agentes et agents. Plusieurs mesures ont été déployées, notamment :

- un plan de sensibilisation à la prévention des violences sexistes et sexuelles;
 - un accompagnement des femmes dans leur montée en compétences;
 - un dispositif de signalement (interne et externe) et une cellule d'écoute psychologique.



QUI COMPOSE L'ANCT ?

(au 31/12/2024)

397,5 ETPT



268
FEMMES



161
HOMMES

43 ans
ÂGE MOYEN

6,6 ans
ANCIENNETÉ
MOYENNE

PROFIL DES AGENTS

100 FONCTIONNAIRES

248 CONTRACTUELS
DE DROIT PUBLIC

36 CONTRACTUELS
DE DROIT PRIVÉ

20 AGENTS
MIS À DISPOSITION

25 APPRENTIS

EN 2024



98
PERSONNES
RECRUTÉES
(HORS STAGIAIRES
ET APPRENTIS)

61
STAGIAIRES
ACCUEILLIS



© Préfecture du Nord

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL À LILLE

Les agents de l'ANCT implantés à Lille ont rejoint en octobre 2024 la nouvelle cité administrative Marianne, aux côtés de 2000 agents publics de l'État répartis sur 18 services. Ce regroupement améliore les conditions de travail et les synergies entre équipes.



MISE EN PLACE DE LA PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, tous les agents publics du pôle ministériel bénéficient d'une protection complémentaire santé via un contrat collectif à adhésion obligatoire, sans condition d'âge ou de santé exigée. L'État, en tant qu'employeur, prend en charge pour le panier de soins de base 50 % du coût total du dispositif collectif ainsi mis en place. Ce contrat couvre tous les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident pour tous les agents et, s'ils le souhaitent, leurs ayants-droit. Le dispositif comprend un panier de soins de base, fruit d'une négociation collective interministérielle, pouvant être complété, au choix des agents, par des options. Le service des ressources humaines a été fortement mobilisé tout au long de l'année 2024 pour la mise en œuvre de ces dispositifs.

RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD-CADRE INGÉNIERIE

L'ANCT a renouvelé son marché à bons de commande de prestations d'ingénierie d'appui aux territoires. Ce marché, structuré autour de 26 lots régionaux et thématiques, a reçu 628 candidatures. Il permettra de continuer à mobiliser une ingénierie de qualité au service des collectivités.

MIEUX OUTILLER LES AGENTS

L'ANCT a conçu et diffusé en interne un guide sur les aides d'État pour permettre à chaque agent de s'approprier ce sujet technique. Ce support a servi de base à une offre de formation, visant à renforcer la montée en compétence collective.

L'Agence participe également au dispositif INFINOE, piloté par la direction générale des Finances publiques (DGFiP), pour faciliter les échanges comptables et financiers avec la direction du Budget.

SUIVI RENFORCÉ DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

À la suite d'une recommandation de la Cour des comptes, l'ANCT a mis en place un budget annexe pour son activité immobilière, opérationnel dès le début de la gestion 2025.

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Du 19 au 21 novembre 2024, l'ANCT était présente au Salon des Maires et des Collectivités Locales à la Porte de Versailles. Sur son stand, les élus ont pu découvrir l'étendue de l'offre de services de l'Agence et être accompagnés individuellement dans leurs projets de territoire, avec l'appui des équipes de l'ANCT.

ÉCLAIRER LES DÉFIS DU QUOTIDIEN

Les mini-conférences ANCTalks sur le stand de l'ANCT ont permis de répondre à de nombreux sujets auxquels sont confrontés les territoires. Accompagner l'émergence des tiers-lieux, engager une transition écologique, favoriser la réussite éducative, développer l'accès à l'emploi...



© Photographies de Gael Deroche/ANCT

L'ANCT à la rencontre des élus





34 NOUVELLES FRANCE SERVICES INAUGURÉES

«Un bel exemple de coopération entre l'État et les collectivités».

C'est par ces mots que Catherine Vautrin, alors ministre du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation, a salué la création des 34 nouvelles France services.



DES PARTENARIATS EN CONSTANTE ÉVOLUTION



Convention ANCT - Mutualité sociale agricole (MSA)

En présence de Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, l'ANCT et la MSA ont signé une convention de partenariat pour continuer à soutenir, ensemble, les communes rurales.



Aides-territoires intègre l'ANCT

L'Incubateur des territoires de l'ANCT a intégré la start-up d'État Aides-territoires qui diffuse 3 000 dispositifs d'aides publiques pour les projets locaux.



Entrée de l'Urssaf dans le dispositif France services

Le Salon des maires a été l'occasion d'officialiser l'entrée de l'Urssaf dans le dispositif.

ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMISATION COMMERCIALE

Signature de deux conventions

- Pour la rénovation d'un centre commercial en quartier prioritaire dans la ville de Laon (Aisne), en présence d'Eric Delhaye, maire de Laon et président de l'EPCI du Pays de Laon.
- Pour une aide du fonds de restructuration de locaux d'activité à la ville d'Alençon (Orne), en présence de Joaquim Pueyo, maire d'Alençon.

NOS RENDEZ-VOUS NATIONAUX

NOUS SUR
NOS

L'ANCTour

La deuxième édition de l'ANCTour s'est tenue le 11 juin 2024 au Parc des Expositions et Centre de conventions de Toulouse (MEET). L'événement a rassemblé près de 1 600 participants issus de la France entière. Structuré autour de six villages thématiques, l'ANCTour a permis aux élus et porteurs de projets de découvrir l'étendue des services, programmes et dispositifs proposés par l'ANCT pour mieux connaître les services proposés et s'en emparer. Sur place, les équipes de l'ANCT ont répondu aux besoins concrets des porteurs de projets.

*Une solution
pour chaque
territoire*

1600
PARTICIPIANTS

6
VILLAGES
THÉMATIQUES

plus de 50
PITCHS ET
CONFÉRENCES



© Photographies de Fred Lavinge/ANCT



UNE MULTITUDE DE FORMATS

- Des **séances plénaires** pour aborder les grands enjeux territoriaux
- Près de **50 pitchs thématiques** pour témoigner d'initiatives de terrain
- Des **conférences** animées par des experts de l'ANCT
- Un **bus France services**
- Des démonstrations d'**outils numériques** gratuits
- Une **ressourcerie** et une **cartothèque**



DES RÉPONSES ADAPTÉES À CHAQUE DÉFI TERRITORIAL

- Développement économique
- Redynamisation commerciale et artisanale
- Jeunesse, éducation et sports
- Accès au numérique et aux services publics
- Patrimoine, culture et tourisme
- Logement, habitat et cadre de vie



UN VILLAGE PARTENAIRES

Véritable Salon des solutions, l'ANCTour vise à présenter tous les dispositifs de l'État dont les territoires peuvent se saisir. C'est pour cela que les partenaires de l'ANCT (établissements publics, ministères, associations...) sont représentés au sein d'un village spécifique.



RENDEZ-VOUS
EN 2025 À DIJON





Retrouvez-nous sur

anct.gouv.fr

